

**Commissaire aux Élections Fédérales** 

30, rue Victoria Gatineau (Québec) K1A 0M6

# MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

Par la présente, la Demande de proposition est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de la Demande de proposition restent les mêmes.

N° de la modification :	Date de la modification :
2	14 mai 2021

N° du dossier :

Titre:

Analyste de sources ouvertes

ECSM-DP-2021-0040

Date de clôture de la demande de proposition :

25 mai 2021 à 14 h (heure de Gatineau)

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante:

Commissaire aux élections fédérales 30, rue Victoria

Gatineau (Québec) K1A 0M6

proposition-proposal@elections.ca

À l'attention de : N° de tél.

Stefania Menasce 873-416-1578

# Partie 1. Interprétation

- **1.1** Élections Canada au nom du Commissaire modifie par la présente et conformément à cette modification, la demande de proposition pour une Analyste de sources ouvertes qui porte le numéro ECSM-DP-2021-0040 datée du 21 avril 2021 (la « DP »). La présente modification fait partie intégrante de la DP.
- Tous les mots et expressions définis dans la DP et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans la DP, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

# Partie 2. Questions et réponses

Les questions suivantes ont été posées en réponse à la DP et, par la présente, Élections Canada au nom du Commissaire répond comme suit :

### 2.1 Question No. 4

# **Question:**

Le commissaire accepterait-il de modifier le critère M1 comme suit : un grade ou un diplôme dans un domaine quelconque ou une expérience opérationnelle équivalente dans le domaine du renseignement de source ouverte (OSINT)?

Justification : Bien que la détention d'un diplôme soit louable, le critère obligatoire de cette demande de propositions vise toute étude postsecondaire, sans lien particulier avec les fonctions et les responsabilités à exercer. Nous estimons qu'une expérience considérable dans le domaine de l'OSINT devrait être considérée comme un équivalent.

### <u>Réponse:</u>

Le Commissaire a examiné votre demande et a retiré le critère M1 des critères obligatoires. Par conséquent, la demande de propositions est modifiée conformément à l'article 3.2 de la présente modification.

### 2.2 Question No. 5

### Question:

Le commissaire considérer a-t-il la possibilité de prolonger la date de clôture de l'appel d'offres ?

#### Réponse:

La date de clôture de la demande de propositions a été reportée au 25 mai 2021 à 14 h (heure de Gatineau).

# Partie 3. Modifications

# 3.1 Modification de la date de clôture de la demande de propositions

La demande de propositions est modifiée comme suit :

À la page 1 de la DP:

# Date de clôture de la demande de propositions :

Effacer: 18 mai 2021 à 14 h (heure de Gatineau)

Insérer: 25 mai 2021 à 14 h (heure de Gatineau)

# 3.2 Modification à la Partie 8 – Critère d'évaluation technique

La demande de propositions est modifiée par la présente en supprimant intégralement la Partie 8 – Critères d'évaluation technique originale et en la remplaçant par la Partie 8 – Critères d'évaluation technique ci-jointe (révisée le 13 mai 2021).



# Analyste de sources ouvertes

Partie 8

(Révise le 13 mai 2021)

# Critères d'évaluation technique

# **CONTENU**

- SECTION A INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES
- SECTION B DÉFINITIONS
- TABLEAU A CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE OBLIGATOIRES

Nº	CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE OBLIGATOIRES	RESPECTÉ/ NON RESPECTÉ
01	Cote de sécurité	
02	Expérience de l'utilisation des médias sociaux comme outil d'enquête	
О3	Expérience de l'utilisation d'outils d'analyse de sources ouvertes ou	
	des médias sociaux	
04	Expérience de la collecte d'éléments de preuve	

# • TABLEAU B – CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE COTÉS

Nº	CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE COTÉS	Max. de points
C1	Expérience de l'utilisation d'outils d'analyse de sources ouvertes ou	30
	des médias sociaux	
C2	Capacité de communiquer efficacement par écrit	15

# Modèle A – Modèle de description de projet

### **SECTION A – INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES**

- 1. Afin de faciliter l'évaluation des propositions, le commissaire aux élections fédérales (le commissaire) demande aux soumissionnaires de reprendre les sujets dans l'ordre des critères d'évaluation, sous les mêmes rubriques. Les soumissionnaires doivent préciser clairement l'endroit dans leur proposition où chaque critère est traité. Pour éviter les recoupements, les soumissionnaires peuvent faire référence à différentes sections de leur proposition en indiquant le numéro de l'alinéa et de la page où le sujet visé est déjà traité.
- 2. Si le nombre de projets ou d'échantillons fournis est supérieur aux exigences du critère, seuls les premiers projets ou échantillons de la proposition seront évalués. Les projets ou échantillons excédentaires ne seront pas évalués.
- 3. Afin de déterminer les années d'expérience, les chevauchements d'années ou de mois relatifs à des projets présentés par le soumissionnaire pour démontrer l'expérience seront comptés une fois aux fins de l'évaluation.
- 4. Les projets cités pour démonstration doivent être des projets d'une durée minimale de six mois. Dans le cas des projets plus longs, la durée sera divisée en six mois. Par exemple, un projet de 12 mois correspondra à deux projets. Aucune valeur partielle ne sera accordée. Les ressources proposées doivent avoir participé au projet pendant toute la durée de celui-ci. S'il utilise une équivalence de projet, le soumissionnaire doit le préciser dans la grille.
- 5. Les projets doivent avoir été achevés au plus tard à la date de clôture de la demande de soumissions.
- 6. Pour les exigences relatives aux études ou encore aux qualifications, aux certifications, aux affiliations ou aux titres professionnels, la ressource proposée doit avoir le niveau d'études, la qualification, la certification, l'affiliation ou le titre requis au plus tard à la date de clôture de la demande de soumissions et doit demeurer, s'il y a lieu, membre en règle de l'organisme professionnel en question pendant la période d'évaluation et la durée du contrat.
- 7. En plus des renseignements demandés pour chaque critère, le soumissionnaire doit joindre les coordonnées complètes du client pour chaque description de projet, notamment le nom et le titre de la personne-ressource du client ainsi que le numéro de téléphone ou l'adresse courriel. La personne-ressource du client doit être un employé de l'organisation cliente d'origine. Le commissaire se réserve le droit de demander les coordonnées du client en tout temps durant le processus d'évaluation, aux fins de vérification.

# **SECTION B – DÉFINITIONS**

À moins que le contexte n'indique clairement un autre sens, les sigles et acronymes utilisés dans les critères d'évaluation technique doivent être interprétés selon la définition qui leur est attribuée dans le contrat, l'EDT ou la présente section. Ces définitions s'appliquent tant dans leur forme singulière que plurielle, ainsi qu'au masculin et au féminin, le cas échéant.

Démontrer Montrer, illustrer et expliquer par des exemples

Justifier Valider en présentant des éléments de preuve, des faits ou des explications

Soumissionnaire Personne ou entité (personnes ou entités dans le cas d'une coentreprise) qui soumissionnent pour des contrats de biens.

Personne ou entité (personnes ou entités dans le cas d'une coentreprise) qui soumissionnent pour des contrats de biens, de services ou de biens et services. Ce terme ne s'applique pas à la société mère du soumissionnaire, à ses filiales, à ses autres affiliés ni à ses sous-traitants. Les critères obligatoires sont évalués selon le simple principe du respect ou du non-respect. Si le soumissionnaire ne répond pas à ne serait-ce qu'un seul critère obligatoire, la proposition sera jugée non recevable et rejetée d'emblée. Dans toute démarche d'approvisionnement, le traitement des critères obligatoires est absolu; il conviendra d'aborder chaque critère séparément.

# TABLEAU A – CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE OBLIGATOIRES

Critère	Critères d'évaluation technique obligatoires	Méthode de notation
01	Cote de sécurité	
	À la date de clôture de la demande de propositions (DP), la ressource proposée par les soumissionnaires doit avoir une cote de fiabilité valide du gouvernement du Canada, comme le mentionne la partie 7, Contrat subséquent – Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité (LVERS).	
	Exigences relatives à la présentation	
	Le soumissionnaire doit certifier et confirmer qu'il satisfait à l'exigence en remplissant l'annexe A de la partie 6, Formulaire de présentation de la proposition.	
	<b>Remarque</b> : Une vérification de sécurité sera réalisée. Si la ressource proposée par le soumissionnaire n'a pas de cote de sécurité valide, elle sera jugée non conforme.	
		☐ Respecté
		☐ Non respecté

Au cours des 10 années précédant la date de clôture de la DP, la ressource proposée par les soumissionnaires doit avoir cumulé au moins 5 années d'expérience associée à la conduite d'enquêtes s'appuyant sur de l'information tirée de sources ouvertes sur Internet, notamment par l'utilisation des médias	Critère	Critères d'évaluation technique obligatoires	Méthode de notation	
sociaux comme outil d'enquête.  L'expérience de l'utilisation des médias sociaux comme outil d'enquête inclus;  L'acollecte passive continue; L'intégration et l'analyse de données tirées de sources ouvertes, c'est-à-dire de diverses sources accessibles au public, de plateformes de médias sociaux, de plateformes numériques ainsi que de sites Internet conventionnels ou non, pour aider les enquêteurs ou la direction dans la prise de décisions opérationnelles; et La communication des données recueillies par voie de rapports et de breffages aux enquêteurs, à la direction ou à d'autres analystes.  Exigences relatives à la présentation		Expérience de l'utilisation des médias sociaux comme outil d'enquête  Au cours des 10 années précédant la date de clôture de la DP, la ressource proposée par les soumissionnaires doit avoir cumulé au moins 5 années d'expérience associée à la conduite d'enquêtes s'appuyant sur de l'information tirée de sources ouvertes sur Internet, notamment par l'utilisation des médias sociaux comme outil d'enquête.  L'expérience de l'utilisation des médias sociaux comme outil d'enquête inclus;  La collecte passive continue;  L'intégration et l'analyse de données tirées de sources ouvertes, c'est-à-dire de diverses sources accessibles au public, de plateformes de médias sociaux, de plateformes numériques ainsi que de sites Internet conventionnels ou non, pour aider les enquêteurs ou la direction dans la prise de décisions opérationnelles; et  La communication des données recueillies par voie de rapports et de breffages aux enquêteurs, à la direction ou à d'autres analystes.	notation  Respecté	
		fournissant, à l'aide du MODÈLE A – MODÈLE DE DESCRIPTION DE PROJET, au maximum trois descriptions de projet relatives à l'expérience acquise au cours de la période indiquée précédemment.  Remarque: Il est important que l'expérience relative à chaque critère soit démontrée à l'aide du modèle A – Modèle de description de projet. Il ne s'agit pas simplement de répéter en quoi consiste l'exigence, mais d'expliquer et de démontrer la façon dont la ressource proposée satisfait à l'exigence. Les sous-		

Critère	Critères d'évaluation technique obligatoires	Méthode de
Critère 03	Expérience de l'utilisation d'outils d'analyse de sources ouvertes ou des médias sociaux  Au cours des 10 années précédant la date de clôture de la DP, la ressource proposée par les soumissionnaires doit avoir cumulé au moins 5 années d'expérience associée à l'utilisation d'outils et de techniques d'analyse des médias sociaux en vue d'appuyer des enquêtes sur des questions réglementaires ou criminelles.  L'expérience de l'utilisation d'outils et de techniques d'analyse des médias sociaux doit comprendre les éléments suivants :  1. Conception et mise en œuvre de stratégies de collecte de données par la collecte, l'organisation et l'extraction de données ou d'information de recherche dans divers formats à l'aide de techniques d'analyse reconnues pour appuyer les enquêtes;  II. Collection passive d'information tirée de sources ouvertes;  III. Évaluation préliminaire liés à l'analyse ou aux sources ouvertes pour déterminer la marche à suivre.  Les descriptions de projet présentées au critère O4 seront évaluées en détail au critère C1.  Exigences relatives à la présentation  Le soumissionnaire doit démontrer qu'il satisfait à l'exigence en fournissant, à l'aide du MODÈLE A – MODÈLE DE DESCRIPTION DE PROJET, au maximum trois descriptions de projet relatives à l'expérience acquise au cours de la période indiquée précédemment.  Remarque : Il est important que l'expérience relative à chaque critère soit démontrée à l'aide du modèle A – Modèle de description de projet. Il ne s'agit pas simplement de répéter en quoi consiste l'exigence, mais d'expliquer et de démontrer la façon dont la ressource proposée satisfait à l'exigence. Les soustâches et les activités doivent être décrites.	□ Respecté □ Non respecté

Critère	Critères d'évaluation technique obligatoires	Méthode de notation
04	Expérience de la collecte d'éléments de preuve  Au cours des 10 années précédant la date de clôture de la DP, la ressource proposée par les soumissionnaires doit avoir cumulé au moins 5 années d'expérience associée à la collecte d'éléments de preuve selon une norme canadienne de preuve en matière criminelle.  La collecte de preuves doit comprendre les éléments suivants :  I. collection d'éléments de preuve en veillant à ce que les mesures et les précautions nécessaires soient prises pour préserver l'intégrité et l'authenticité de l'information recueillie;  II. Utilisation d'outils d'analyse pour la collecte d'éléments de preuve.	notation  □ Respecté
	Exigences relatives à la présentation  Le soumissionnaire doit démontrer qu'il satisfait à l'exigence en fournissant, à l'aide du MODÈLE A – MODÈLE DE DESCRIPTION DE PROJET, au maximum trois descriptions de projet relatives à l'expérience acquise au cours de la période indiquée précédemment.  Remarque: Il est important que l'expérience relative à chaque critère soit démontrée à l'aide du modèle A – Modèle de description de projet. Il ne s'agit pas simplement de répéter en quoi consiste l'exigence, mais d'expliquer et de démontrer la façon dont la ressource proposée satisfait à l'exigence. Les soustâches et les activités doivent être décrites.	□ Non respecté

Nº	Critères d'évaluation technique cotés	Max. de points
<b>C1</b>	Expérience de l'utilisation d'outils et de techniques d'analyse de sources	
	ouvertes ou des médias sociaux	
	Les descriptions de projet présentées au critère O4 seront évaluées d'ici contre chacun des éléments suivants :	
	<ul> <li>i. Expérience en conception et mise en œuvre de stratégies de collecte de données par la collecte, l'organisation et l'extraction de données ou d'information de recherche dans divers formats à l'aide de techniques d'analyse reconnues pour appuyer les enquêtes;</li> <li>ii. Expérience en collection passive d'information tirée de sources ouvertes;</li> <li>iii. Expérience en préliminaire liés à l'analyse ou aux sources ouvertes pour déterminer la marche à suivre;</li> <li>iv. Démonstration des prises en mesures et des précautions nécessaires au moment de la collecte pour préserver l'intégrité et l'authenticité de l'information recueillie;</li> <li>v. Expérience en utilisation d'outils d'analyse pour la collecte d'éléments de</li> </ul>	
	preuve.  Méthode de notation  Le soumissionnaire recevra jusqu'à 2 points par élément (i à v) pour chaque	/30
	description de projet qui démontre clairement l'expérience, pour un maximum de 10 points.	
	Remarque à l'intention des soumissionnaires : Il ne suffit pas de déclarer que le soumissionnaire ou la ressource possède l'expérience ou a effectué les travaux demandés aux points i à v. L. Les sous-tâches et les activités doivent être décrites pour prouver clairement que le soumissionnaire ou la ressource satisfait à l'exigence.	

# C2 | Capacité de communiquer efficacement par écrit

Dans sa proposition, le soumissionnaire doit inclure une réponse au scénario cidessous rédigée par la ressource proposée afin de permettre aux évaluateurs de vérifier la capacité de la ressource à communiquer efficacement par écrit.

## Scénario

Nous sommes à quelques jours avant une élection générale fédérale. Le Bureau du Commissaire aux Elections Fédérales reçoit une plainte anonyme alléguant qu'un électeur s'est posté sur Facebook d'avoir voté deux fois lors d'une élection générale fédérale précédente. Si cette allégation devait s'avérer fondée, ce geste constituerait une infraction à la *Loi électorale du Canada*. L'enquêteur en chef vous demande de l'aider à recueillir et à analyser l'information qui servira d'élément de preuve lié à cette allégation. En 1 000 mots ou moins, décrivez les considérations et les mesures qui entrent en jeu au moment de réaliser une telle tâche.

Le soumissionnaire doit présenter une réponse au scénario rédigée par la ressource proposée qui sera évalué en utilisant les éléments suivants :

- i. Utilisation la structure cohérente, notamment à l'aide de rubriques et de numéros qui suivent l'ordre des critères d'évaluation.
- ii. Utilisation la structure des phrases, l'orthographe, la grammaire et la ponctuation respectent les règles.
- iii. Niveau de langue est adéquat.
- iv. Terminologie est uniforme, et le texte est clair et concis.
- v. Le texte ne contient pas d'information superflue ou non pertinente.

### Méthode de notation

Le soumissionnaire recevra jusqu'à 15 points, comme suit :

- 15 points : La réponse au scénario respecte tous les critères ci-dessus.
- 10 points : La réponse au scénario respecte trois ou quatre des critères cidessus et contient des incohérences mineures.
- 5 points : La réponse au scénario respecte un ou deux des critères ci-dessus et contient des incohérences majeures.
- 0 point : La réponse au scénario ne respecte aucun des critères ci-dessus et contient des incohérences majeures.

NOMBRE MAXIMUM DE POINTS DISPONIBLES = 45 POINTS NOTE DE PASSAGE MINIMALE GÉNÉRALE DE 70 % = 31.5 POINTS

/15

# MODÈLE A – MODÈLE DE DESCRIPTION DE PROJET

	Projet nº [à insérer par le soumissionnaire]				
Nom du	soumissionnaire		Nom de la ressource proposée		
	Titre du projet				
client	Nom du client				
Identification du client	Nom de la perso ressource du clie				
entifica	Titre de la persoi ressource du clie				
lde	N° de téléphone adresse courriel				
1. Dates de début et de fin (format mois-année) OU Nombre de jours ou d'heures de travail effectués dans le cadre du projet par le soumissionnaire		U neures			
2. Description du projet					